

Troc aux plantes... et plus

Un petit groupe de travail est en cours de formation pour étudier des projets autour du végétal et de l'environnement : troc aux plantes, jardins familiaux ou partagés, etc.



Les personnes intéressées par ces thèmes peuvent se faire connaître en Mairie.

Dans un premier temps, une date est retenue pour l'organisation d'un troc aux plantes : le **samedi 19 novembre 2016** (matin). Des précisions supplémentaires seront apportées dans le bulletin qui paraîtra début novembre.

Appel à projets jeunes

La Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique-Vendée lance l'édition 2016-2017 de l'Appel à projets jeunes. Il a pour but d'offrir aux jeunes la possibilité de participer à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des autres habitants des territoires concernés par les projets. Cela s'adresse à des groupes composés au minimum de trois jeunes âgés de 13 à 22 ans (affiliés ou non à la MSA), dans des communes de moins de 15 000 habitants.



Le contenu des projets doit concerner l'un des domaines suivants :

- ▶ la culture,
- ▶ la santé,
- ▶ vivre ensemble.

Un dossier de candidature est à retourner à la MSA avant le 2 novembre 2016. Vous pouvez télécharger ce dossier sur le site www.msa44-85.fr (dans « Actualités » puis « La MSA et les jeunes »).

Ville de Tiffauges

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges – téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31
Courriel : mairie@tiffauges.fr – site Internet : www.tiffauges.fr
Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 30, mercredi de 15 à 18 H
Permanence des élus : mardi et samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.



Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – septembre 2016

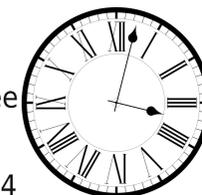
Eau : pas de restrictions sur la Sèvre

Par arrêté préfectoral du 24 août 2016, la plupart des cours d'eau de Vendée voient les prélèvements totalement interdits ou réduits. La Sèvre ayant par contre conservé un débit suffisant, elle ne fait pas l'objet de restrictions, de même que les eaux souterraines de la région. C'est une très bonne nouvelle, mais qui bien sûr ne doit pas nous inciter au gaspillage...

Journées du patrimoine les 17 et 18 septembre 2016

Au **Château de Tiffauges** : ouverture de 14 à 19 h, entrée gratuite. Visites guidées du site et du *Conservatoire des Machines de guerre* (tir d'une machine). Exposition à la Tour du Vidame : *Un siècle d'archéologie*.

Le **Musée de l'Atelier à Remonter le temps** (musée de l'horlogerie, ancienne usine Lussault) sera ouvert les 17 et 18 septembre de 14 à 18 h (visite libre) et le dimanche 18 septembre à 11 heures : visite commentée avec film, durée une heure (participation 2 €). Sur demande par courriel lmussault@hotmail.fr - une visite commentée est possible le samedi matin (avec participation). Une horloge exceptionnelle sera présentée.



Annulation du RAID

C'est une bien mauvaise nouvelle pour toutes les communes du Canton qui avaient l'habitude d'accueillir le Raid des Chaussées : l'édition 2016 n'aura pas lieu.

En raison de l'état d'urgence, les règles de sécurité draconiennes nécessaires se sont avérées financièrement intenables pour l'organisation.

Nous espérons bien sûr revoir tous nos sportifs arriver au château de Tiffauges en 2017.

Chaussée de Vieux-Rouet

La DDTM85 nous demande de publier le texte suivant concernant la destruction prévue de la chaussée de Vieux-Rouet. Il est bien entendu que cela ne reflète pas nécessairement la position de la Municipalité de Tiffauges.

« La présence d'ouvrages transversaux créant des ruptures dans la continuité de la rivière et le ralentissement des vitesses d'écoulement des eaux, a pour conséquence de dégrader la qualité des milieux de vie des espèces aquatiques, d'appauvrir leur diversité en favorisant certaines classes d'âge et les espèces adaptées aux plans d'eau, de bloquer les sédiments, en contradiction avec la situation qui permettrait de justifier le bon état écologique d'un cours d'eau.

C'est pourquoi le rétablissement de la continuité écologique (sédimentaire et piscicole) fait partie du panel d'actions pour atteindre les objectifs de bon état écologique des masses d'eau. Il est accompagné d'actions visant à maîtriser et réduire les pollutions, restaurer les cours d'eau, préserver les zones humides, économiser l'eau, substituer les prélèvements et enfin diminuer l'impact des plans d'eau.

En Vendée, 750 barrages sont recensés sur la base nationale du référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE) consultable en ligne. Les services de l'Etat préconisent l'effacement des barrages non autorisés, sans usages ou dont les usages peuvent être maintenus par des mesures d'accompagnement.

La chaussée du Vieux Rouet, sur la Sèvre Nantaise entre Tiffauges et Torfou, correspond à ce cas ; elle est l'ultime vestige d'un ancien moulin dont les bâtiments et le canal de dérivation des eaux ont totalement disparu. L'autorisation initiale correspondant à un usage de meunerie est obsolète. Il s'agit d'un ouvrage orphelin dont la propriété n'est pas revendiquée.

Toutefois, des usages de pêche et d'abreuvement du bétail existent sur le bief du Vieux Rouet ainsi qu'un potentiel de prélèvement hivernal d'eau pour irrigation. Afin de respecter ces usages, des mesures pour adapter les postes de pêche et maintenir l'abreuvement sont prévues en accompagnement de l'effacement de la chaussée qui ne remet, par ailleurs, pas en cause les possibilités techniques d'irrigation. »

Marionnettes

Le 25 octobre à 18 heures, un spectacle de marionnettes sera proposé aux enfants de Tiffauges : **Neige**, par la Compagnie Le Chant du Ressort
www.castanea-spectacles.fr



Des informations supplémentaires seront apportées ultérieurement par le biais du site Internet **tiffauges.fr**

Permanences énergie de l'ADILE

RAPPEL : un conseil gratuit, neutre et indépendant est proposé, sur toutes les questions relatives à l'amélioration énergétique des logements ainsi que des informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration des projets de rénovation.

Les permanences se tiennent à la communauté de communes du Pays de Mortagne le 2ème mardi de chaque mois de 09h00 à 12h00 (sans rdv) et le 4ème lundi de chaque mois de 14h00 à 16h00 (sur rdv).

Communauté de communes du Pays de Mortagne : 21 rue Johannes Gutenberg - Pôle du Landreau CS 80055 - 85130 La Verrie

Foyer des jeunes : sortie **paint-ball** prévue le samedi 22 octobre.

Retenez la date !

Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant l'ADILE au 02.51.44.78.78 ou sur le formulaire en ligne sur le site internet de l'ADILE :

www.adil85.org

Vendée Double Cœur

Le Département de la Vendée a lancé un plan de soutien au bénévolat intitulé « Vendée Double Cœur » qui s'adresse à tous : associations, collèges, habitants d'un quartier, familles, jeunes etc.



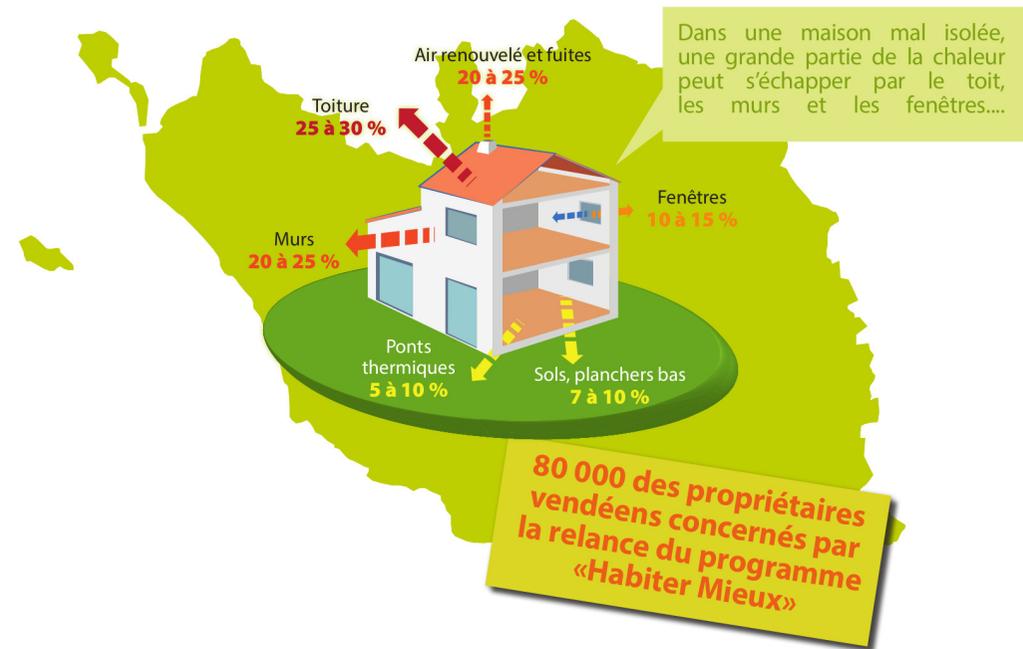
Ce plan vise notamment le développement des solidarités de proximité, qui s'expriment de manières différentes, notamment l'entraide entre voisins. Un jeu a été élaboré : « **Qui est ce voisin ?** »

Ce jeu trouvera sa place à l'occasion des pique-niques et fêtes de quartier qui animent la vie locale. C'est un moyen ludique et convivial de rapprocher les Teiphaliens, afin qu'ils se connaissent mieux et qu'ils puissent le cas échéant se rendre des services mutuels.

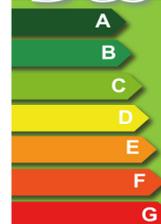
Un exemplaire est conservé en mairie, il peut être prêté gracieusement aux organisateurs de fêtes de quartier. le cas échéant, il est possible de demander des exemplaires supplémentaires auprès du Département, à l'adresse vendeedoublecoeur@vendee.fr.

Aides de l'ANAH pour la rénovation

Améliorer son logement
pour économiser l'énergie
**C'EST À LA PORTÉE
DE TOUS !**



Des aides amplifiées
Pourquoi pas vous ?



Bénéficiez d'importantes
AIDES FINANCIÈRES
pour vos travaux

www.renovation-info-service.gouv.fr
0800 800 700
(service gratuit - prix d'un appel)



Une aide de l'État pour
un logement économe
et écologique

TATA SIMONE

Samedi 8 octobre - De 17h à 20h
Salle polyvalente - TIFFAUGES

Démo de skate
Danse Sketchs

Concert :
Origine Skandium
Inauguration

GRATUIT
Entre amis, en famille ...

Infos : 02 51 91 22 56

La Cordée
Pays de Mortagne
Familiales rurales

La zumba et la gym douce ont repris le lundi 5 septembre. Tous les cours seront assurés par Angéline Goubault. Les horaires des cours sont les suivants :

Lundi :
- 19h30 à 20h15 : bokwa
- 20h15 à 20h45 : renfo
- 20h45 à 21h30 : zumba (salle des sports)
Jeudi :
- 17h30 à 18h30 : gym douce (salle de judo)
- 18h45 à 19h45 : zumba fit (salle des sports)

Les personnes et associations ayant stocké du matériel à l'ancienne usine Colette de Retz doivent impérativement nous le faire savoir avant le 30 septembre, et faire une liste des objets le plus exhaustive possible. Il sera nécessaire de penser à les récupérer assez rapidement ensuite.

CAMPAGNE DE LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RATS ET LES SOURIS

Produits rétrocedés, seulement sur commande déposée en Mairie avant le 17 septembre 2016

Les produits seront disponibles en mairie du 10 au 21 octobre 2016



Rodenticide multi-usages (rats et souris)
à base d'anticoagulant sur céréales concassées

Conseil municipal du 7 juillet 2016

Le procès-verbal complet du conseil est disponible sur le site Internet www.tiffauges.eu.

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM ARNOU, JOSSE, TROPÉE, MICHINEAU

Absents excusés : Mmes GIRAUDET, GUILLET, POUPELIN, MM GREFF, PAVAGEAU, PROVOST, ROUZIÈRE

Procurations : Mme GIRAUDET à Mme ARNOU, Mme GUILLET à Mme BRÉMOND, M. PAVAGEAU à M. GOURDON

Secrétaire de séance : Mme ARNOU

1- Information des décisions prises dans le cadre des délégations

- Renonciation au droit de préemption pour cinq parcelles.
- Feu d'artifice du 9 juillet 2016 : 3 172.60 € - société PAF Artifices
- Orchestre Cuiv Chorus pour le 9 juillet 2016 : 1 900 €
- Diagnostic amiante avant travaux pour l'ancienne mairie : 420 € TTC - APAVE
- Étude de diagnostic pour la chapelle Saint Nicolas : 14 558.87 € H.T.
- Plans pour le projet du sous-sol de la salle polyvalente : 890 € H.T. - B.P.B.T.
- Mission de calcul thermique de l'ancienne mairie : 1 500 € H.T. - AXENERGIE
- Maîtrise d'œuvre rénov. ancienne mairie - fluides : 4 752 € H.T. - AXENERGIE
- Maîtrise d'œuvre rénov. anc. mairie - fluides : 4 512 € H.T. - GTBE Ingenierie

2 - Lancement du marché d'aménagement de l'ancienne Mairie

Le montant total des travaux est estimé à 327 000 € H.T. comprenant dix lots différents. Le marché étant supérieur à 100 000 € HT, le Conseil décide d'approuver le projet pour le lancement de la consultation sous la forme d'une procédure adaptée et d'autoriser l'exécutif à signer le marché.

3- Demandes de subventions pour les travaux de l'ancienne Mairie

Les dossiers n'étant pas complets, cette décision est reportée.

4- Modification des statuts de l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée

La SPL, dont la Commune est actionnaire, envisage une division de la valeur nominale de ses actions afin de permettre l'entrée de nouveaux actionnaires au sein du capital, au moyen de cessions d'actions entre collectivités. Le Conseil approuve cette modification et donne tous pouvoirs à son délégué auprès de cet organisme, M. Brochu, pour accomplir toutes les formalités.

5- Divers

Un nouveau transformateur a été installé sur la place Gilles de Rais. Il est envisagé de le peindre pour qu'il s'intègre au mieux dans le paysage. Cette prestation pourrait être financée par le Sydev, ENEDIS (ex-ERDF) et la commune.

Conseil municipal du 25 août 2016

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes & MM POUPELIN, PAVAGEAU, GUILLET, JOSSE, GREFF, MICHINEAU

Absents excusés : Mmes ARNOU, GIRAUDET, TROPÉE, MM ROUZIÈRE

Absent : M. PROVOST

Procurations : Mme GIRAUDET à Mme BRÉMOND, Mme TROPÉE à Mme JOSSE

Secrétaire de séance : Mme JOSSE

Conseil municipal du 25 août 2016 (suite)

1- Information des décisions prises dans le cadre des délégations

- Point à temps automatique (10 tonnes) pour l'entretien des voies communales : 7 248 € TTC (Cholet TP)
- Curage de fossés (8 600 mètres) : 5 889.60 € TTC (BARRÉ Aménagement TP)
- Réparation et renforcement des menuiseries suite à effraction à l'école publique : 2 089.56 € TTC (CMA ARNOU)
- Étude de développement stratégique du commerce de Tiffauges (dans le cadre du CCU) : 5 700 € TTC (Chambre de Commerce et d'Industrie)

2 - Désignation d'un correspondant défense

Par la circulaire du 26 octobre 2001, il est prévu la mise en place d'un réseau de correspondants défense dans chaque conseil municipal. Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme POUPELIN.

3- Aménagement ancienne Mairie - programme d'aide a la rénovation

La commune souhaitant disposer de salles de réunions complémentaires et un groupement de plusieurs kinésithérapeutes désirant bénéficier de locaux professionnels, une mise en conformité du bâtiment au niveau thermique est prévue dans le cadre des travaux de rénovation.

Les résultats de l'étude réalisée permettent de bénéficier de l'aide du SyDEV estimée à 50 000 euros, et d'une aide de la région des Pays de la Loire à hauteur de 15 000 €. Le Conseil Municipal décide d'adopter le programme lié à l'amélioration thermique du bâtiment et de solliciter les aides afférentes.

4- Convention avec FREE

Le Conseil approuve la pose d'une armoire technique destinée à recevoir les équipements nécessaires au dégroupage par FREE et à la pose de fourreaux pour le passage de câbles. Une convention sera passée.

5- Convention avec le département de la Vendée pour la gestion des espaces naturels sensibles 2017-2019

La convention de gestion de l'espace naturel sensible « de la Vallée de la Sèvre Nantaise » doit être renouvelée pour une durée de 3 ans, prenant effet au 1er janvier 2017. Elle définit les engagements des partenaires pour la surveillance, l'entretien, la gestion et la protection des espaces naturels sensibles, propriétés du département, et situés sur le territoire de la commune. Le Conseil Municipal décide d'approuver la convention conclue entre la Commune de Tiffauges et le Département de la Vendée, fixant les modalités de gestion des espaces naturels départementaux sis à Tiffauges.

6- Convention de mise a disposition de personnel

Un agent communal rejoignant la commune de Treize-Septiers pour son évolution de carrière, le Conseil approuve les termes d'une convention autorisant une mise à disposition effective du 1er au 27 septembre 2016 à raison de 50 % du temps de travail de l'agent concerné.

7- Adhésion à l'unité missions temporaires du centre de gestion

En raison de la mutation d'un agent, la commune va devoir faire appel à l'unité Missions Temporaires du centre de gestion de la Vendée. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce service à compter du 1er septembre 2016.